



Le 19 février 2026

Pour publication immédiate

GROUPE TVA ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2025 ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2025

Montréal (Québec) – Groupe TVA inc. (TSX : TVA.B) (« Groupe TVA » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour l'exercice 2025 et le quatrième trimestre 2025.

Faits saillants

Exercice 2025

- Revenus de 540 818 000 \$, en hausse de 8 589 000 \$ par rapport à l'exercice 2024 (1,6 %);
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 14 787 000 \$ (0,34 \$ par action de base), une amélioration de 34 130 000 \$ par rapport à la perte nette de 19 343 000 \$ (-0,45 \$ par action de base) pour l'exercice 2024;
- BAIIA ajusté¹ consolidé de 49 850 000 \$, soit une variation favorable de 38 729 000 \$ comparativement à l'exercice 2024;
- BAIIA ajusté¹ du secteur Télédiffusion de 53 287 000 \$, soit une variation favorable de 53 965 000 \$ provenant essentiellement d'un ajustement rétroactif favorable lié aux revenus d'abonnement des chaînes spécialisées de divertissement et de sports, principalement pour la chaîne « TVA Sports », et de l'impact de la mise en place de plans de restructuration qui ont permis de réaliser des économies pour compenser la baisse des revenus publicitaires;
- BAIIA ajusté¹ du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (« MELS ») de 7 412 000 \$, soit un écart défavorable de 5 606 000 \$ découlant principalement d'un volume d'activités moins élevé dans les services de location de studios et d'équipements grandement lié à l'absence de productions d'envergure dans nos studios;
- BAIIA ajusté¹ du secteur Magazines de 1 777 000 \$, soit une variation favorable de 167 000 \$ principalement attribuable à la baisse des charges d'exploitation, notamment des économies au niveau des frais d'impression, des coûts de contenu, des frais de messagerie et des frais légaux, qui a plus que compensé la baisse des revenus, notamment une baisse des revenus publicitaires, en kiosque et d'abonnement, ainsi qu'une aide gouvernementale moindre;
- BAIIA ajusté¹ négatif du secteur Production et distribution de 11 622 000 \$, soit un écart défavorable de 10 020 000 \$ attribuable essentiellement à la comptabilisation d'une charge de dépréciation sur certains droits ainsi qu'à la baisse du volume d'activités.

¹ Voir la définition du BAIIA ajusté ci-après.

- Revenus de 185 543 000 \$, en hausse de 38 842 000 \$ par rapport au quatrième trimestre 2024 (26,5 %);
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 31 877 000 \$, soit 0,74 \$ par action, une amélioration de 33 020 000 \$ par rapport à la perte nette de 1 143 000 \$, soit 0,03 \$ par action, au trimestre correspondant de l'exercice 2024;
- BAIIA ajusté¹ consolidé de 50 090 000 \$, en hausse de 45 059 000 \$ comparativement au trimestre correspondant de 2024;
- BAIIA ajusté¹ du secteur Télédiffusion de 53 798 000 \$, soit une variation favorable de 50 361 000 \$ découlant essentiellement de l'ajustement rétroactif favorable lié aux revenus d'abonnement des chaînes spécialisées de divertissement et de sports comptabilisé au cours du quatrième trimestre 2025, et de l'impact de la mise en place de plans de restructuration qui ont permis de réaliser des économies pour compenser la baisse importante des revenus publicitaires;
- BAIIA ajusté¹ du secteur MELS de 3 721 000 \$, soit un écart favorable de 2 018 000 \$ découlant principalement du règlement favorable d'un litige;
- BAIIA ajusté¹ du secteur Magazines de 603 000 \$, soit une variation défavorable de 691 000 \$, attribuable à la baisse des revenus, jumelée à l'augmentation des charges d'exploitation, notamment au niveau des frais de recyclage liés à la tarification du nouveau système de collecte sélective, au niveau des frais légaux et de la charge de mauvaises créances qui ont excédé les économies réalisées, dont au niveau des frais d'impression, des coûts liés au personnel et des frais de contenu;
- BAIIA ajusté¹ négatif du secteur Production et distribution de 8 289 000 \$, soit un écart défavorable de 7 914 000 \$, attribuable principalement à la comptabilisation d'une charge de dépréciation sur certains droits et à la baisse du volume d'activités.

Déclarations de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction par intérim de Groupe TVA

« Les résultats de l'exercice 2025 portent la marque de l'ajustement rétroactif favorable et ponctuel comptabilisé au quatrième trimestre, en lien avec les revenus d'abonnement de nos chaînes spécialisées de divertissement et de « TVA Sports ». Cet ajustement rétroactif, attendu depuis longtemps, reflète avant tout le manque considérable qui a pénalisé Groupe TVA pendant de nombreuses années. Il ne s'agit pas d'un gain, mais de sommes qui nous revenaient et dont certaines de nos chaînes spécialisées ont été injustement privées durant trop longtemps. Cette attente a engendré des conséquences majeures pour Groupe TVA, qui se sont répercutées sur les emplois et sur notre programmation. Cet ajustement non récurrent a contribué à rembourser une partie du déficit accumulé, mais ne change en rien le portrait réel de Groupe TVA. Malgré la performance de l'exercice 2025, l'entreprise doit toujours composer avec des pertes nettes attribuables aux actionnaires cumulées de 61 316 000 \$ pour les quatre dernières années, majoritairement dues à la chute du nombre d'abonnés et des revenus publicitaires de la télévision traditionnelle. Nos chaînes spécialisées ont perdu en moyenne 4,6 % de leurs abonnés pour la période de douze mois terminée le 30 novembre 2025 et 3,6 % au cours des mois de septembre à novembre 2025, comparativement aux mêmes périodes en 2024. Les revenus tirés de la publicité à la télévision traditionnelle ont quant à eux chuté de 5,8 % au cours de l'exercice 2025 et de 9,5 % au cours du quatrième trimestre 2025, par rapport aux périodes correspondantes de 2024.

Face à ces déclins systémiques qui fragilisent sa situation financière, Groupe TVA a pris ses responsabilités au fil des ans et a mis en œuvre de nombreuses mesures de rationalisation, dont une réduction significative de ses effectifs ainsi que le regroupement des équipes médias, des studios et de la salle de nouvelles de Groupe TVA au 4545, rue Frontenac, un projet colossal et complexe pour lequel nos employés ont démontré une efficacité hors du commun. J'aimerais à ce titre les remercier sincèrement pour leur travail exceptionnel.

¹ Voir la définition du BAIIA ajusté ci-après.

L'ensemble des efforts déployés au cours des dernières années a permis de réaliser d'importantes économies, mais Groupe TVA, en raison de la décroissance des revenus liés à l'accaparement des marchés par les GAFAM et du poids de la réglementation sur la Société, doit nécessairement poursuivre ses efforts d'optimisation et sa rigueur budgétaire. Malgré ces lourds défis structurels, notre secteur Télédiffusion continue de voir ses chaînes choisies par le public et dominer sur le plan des parts de marché. Groupe TVA est demeuré le leader de l'industrie avec 41,8 parts de marché en 2025, en hausse de 1,1 part comparativement à 2024. Le Réseau TVA reste aussi largement en tête des généralistes, grâce à ses contenus forts et rassembleurs, comme *Chanteurs masqués*, avec son auditoire moyen de près de 1,5 million de téléspectateurs et ses 48,2 parts, ou encore *Indéfendable*, avec une moyenne de près de 1,4 millions d'auditeurs et 35,8 parts.

Le *TVA Nouvelles*, sur le Réseau TVA et à « LCN », a encore été l'émission de nouvelles la plus regardée, toutes chaînes confondues, du lundi au vendredi, à midi, 18 h et 22 h. Cet excellent résultat, combiné aux autres contenus d'actualité et d'affaires publiques, a contribué à la performance de la chaîne « LCN », qui a connu une croissance de 0,9 part en 2025 comparativement à 2024, totalisant 7,9 parts de marché, un résultat dépassant toujours la chaîne généraliste Noovo. La chaîne « TVA Sports » a quant à elle enregistré une part de marché record des 5 dernières années en 2025 et a affiché une hausse de 1,1 part comparativement à 2024. Cette progression, qui dépasse celle de sa principale concurrente, est attribuable notamment à la diffusion de la première ronde des Séries éliminatoires de la Coupe Stanley, qui a été l'émission sportive la plus regardée sur une chaîne de sports au Québec en 2025 et aussi à la présentation des Séries mondiales de baseball et des matchs de tennis de l'Omnium Banque Nationale.

Ces résultats démontrent une fois de plus que la télé reste un puissant vecteur pour rejoindre la population. Toutefois, le véritable enjeu demeure, encore et toujours, l'érosion des revenus publicitaires de la télévision conventionnelle. Les investissements publicitaires continuent de migrer vers les plateformes étrangères, entraînant des conséquences désastreuses pour la télé privée qui dépend entièrement de la publicité, mais également pour les plateformes numériques locales, dont celles de Groupe TVA, qui se font dorénavant aussi gruger leurs revenus. Le gouvernement du Canada pourrait agir rapidement sur ce point en annulant les mesures de déductibilité fiscale pour les investissements publicitaires auprès d'entreprises étrangères, et en accordant un incitatif fiscal supplémentaire pour l'achat de publicité auprès d'entreprises canadiennes. De plus, dans un contexte géopolitique teinté par la désinformation, le gouvernement du Canada doit faire tout en son pouvoir pour garder une information forte, indépendante et fiable. Une mesure réaliste et à portée de main pour la prochaine mise à jour économique serait d'élargir le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique au journalisme télévisé et radio, comme c'est le cas pour la presse écrite.

Passons maintenant aux Services cinématographiques et audiovisuels, dont les résultats du secteur sont encore affectés par l'absence de tournage de superproductions étrangères chez MELS, bien que ses studios et l'expertise de ses équipes aient été fortement sollicités en 2025. Notamment, les productions *Heated Rivalry* et *Splitsville* ont toutes deux bénéficié des services de postproduction de MELS, alors que le jeu télévisé américain *Match Game* a été tourné dans ses studios, à Montréal.

Le secteur Magazines continue pour sa part de composer avec la chute des revenus publicitaires et des tirages et la domination écrasante des géants du Web, mais doit en plus faire face à la hausse fulgurante des tarifs de recyclage imposés par Éco Entreprises Québec. Compte tenu de la précarité de l'industrie et considérant l'importance des médias écrits sur les plans démocratique, culturel et économique au Québec, nous avons uni notre voix au sein d'une coalition regroupant tous les éditeurs de magazines et de journaux locaux pour demander au gouvernement du Québec d'agir rapidement en nous exemptant de ces tarifs abusifs.

Du côté du secteur Production et distribution, les résultats ont été marqués par une radiation importante de certains droits et par la baisse du niveau d'activités. En novembre 2025, Luana Ann Church a été nommée vice-présidente, Développement, Acquisition et Distribution de Québecor. Dans le contexte où ce secteur, particulièrement Incendo, connaît des difficultés depuis les dernières années, elle aura le mandat de renforcer la portée et la valeur de nos contenus sur les marchés locaux et internationaux ainsi que de poursuivre le développement de partenariats clés à l'international.

En terminant, nous tenons à souligner l'engagement, le travail, le talent et la créativité exceptionnels dont nos équipes font preuve. Le contexte est extrêmement exigeant, mais nous ne baissons pas les bras. Nous continuerons de déployer

tous les efforts pour que Groupe TVA conserve sa place de choix dans chacun de ses secteurs d'activités et demeure un pilier du divertissement et de l'information pour les Québécois et Québécoises. »

Définition

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais (revenus) financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel d'amortissement des actifs corporels et incorporels, y compris toute charge de dépréciation d'actifs, ainsi que le coût associé à des mesures ponctuelles de restructuration, et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques liés aux relations de travail, les impacts liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedarplus.ca et www.grouperva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 19 février 2026 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Groupe TVA

Groupe TVA inc., filiale de Québecor Média inc., est une entreprise de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que des magazines. Groupe TVA inc. est la plus importante entreprise de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques et une des plus grandes entreprises privées de production de langue française en Amérique du Nord. L'entreprise est aussi la plus importante dans le secteur de l'édition de magazines francophones et publie des titres anglophones parmi les plus populaires au Canada. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Les états financiers consolidés audités, accompagnés des notes afférentes, ainsi que le rapport de gestion annuel peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.grouperva.ca.

Source :

Marjorie Daoust, CPA
Vice-présidente Finances
marjorie.daoust@tva.ca

GROUPE TVA INC.

États consolidés des résultats

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Revenus	185 543	\$ 146 701	\$ 540 818	\$ 532 229
Achats de biens et services	110 465	116 782	393 426	413 757
Coûts liés au personnel	24 988	24 888	97 542	107 351
Amortissement	6 784	5 563	21 987	22 514
(Revenus) frais financiers	(9)	1 117	1 656	4 801
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	825	242	6 804	7 601
Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et part du bénéfice dans des sociétés associées	42 490	(1 891)	19 403	(23 795)
Impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts)	11 043	(447)	5 044	(3 699)
Part du bénéfice dans des sociétés associées	(430)	(301)	(428)	(753)
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	31 877	\$ (1 143)	\$ 14 787	\$ (19 343)
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	0,74	\$ (0,03)	\$ 0,34	\$ (0,45)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	43 205 535	43 205 535	43 205 535	43 205 535
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	43 205 535	43 205 535	43 222 384	43 205 535

GROUPE TVA INC.

États consolidés du résultat global

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	31 877 \$	(1 143) \$	14 787 \$	(19 343) \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Gain (perte) sur réévaluation	342	(5 491)	342	12 609
Impôts différés	(91)	1 460	(91)	(3 340)
	251	(4 031)	251	9 269
Résultat global attribuable aux actionnaires	32 128 \$	(5 174) \$	15 038 \$	(10 074) \$

GROUPE TVA INC.

États consolidés des capitaux propres

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global - Régimes à prestations définies	
Solde au 31 décembre 2023	207 280 \$	581 \$	81 919 \$	57 568 \$	347 348 \$
Perte nette	—	—	(19 343)	—	(19 343)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	9 269	9 269
Solde au 31 décembre 2024	207 280	581	62 576	66 837	337 274
Bénéfice net	—	—	14 787	—	14 787
Autres éléments du résultat global	—	—	—	251	251
Solde au 31 décembre 2025	207 280 \$	581 \$	77 363 \$	67 088 \$	352 312 \$

GROUPE TVA INC.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice (perte) net(te)	31 877 \$	(1 143) \$	14 787 \$	(19 343) \$
Ajustements pour :				
Amortissement	6 784	5 563	21 987	22 514
Dépréciation d'actifs	—	—	—	7 781
(Gain) perte sur disposition et radiation d'actifs	(1 479)	3	(1 600)	(2 393)
Part du bénéfice dans des sociétés associées	(430)	(301)	(428)	(753)
Impôts différés	8 546	(3 208)	2 421	(409)
Autres	7	18	(94)	88
	45 305	932	37 073	7 485
Variation nette hors caisse des éléments d'exploitation	(2 889)	42 931	26 268	59 499
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	42 416	43 863	63 341	66 984
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 415)	(2 033)	(11 688)	(16 905)
Acquisitions d'actifs incorporels	(660)	(498)	(1 606)	(4 311)
Dispositions d'immobilisations corporelles	2 170	—	2 308	2 920
Autres	—	—	593	271
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(905)	(2 531)	(10 393)	(18 025)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette de l'emprunt bancaire	—	(6 572)	(3 667)	3 491
Variation nette de la dette auprès de la société mère	(33 000)	(34 000)	(34 000)	(50 000)
Remboursement d'obligations locatives	(530)	(760)	(1 994)	(2 300)
Autres	(9)	—	(9)	(150)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(33 539)	(41 332)	(39 670)	(48 959)
Variation nette des espèces	7 972	—	13 278	—
Espèces au début de la période	5 306	—	—	—
Espèces à la fin de la période	13 278 \$	— \$	13 278 \$	— \$
Intérêts et impôts classés au titre des activités d'exploitation				
Intérêts nets versés	507 \$	1 535 \$	3 653 \$	6 687 \$
Impôts nets sur le bénéfice (encaissés) versés	(1 737)	671	(5 140)	(4 078)

GROUPE TVA INC.

Bilans consolidés

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actif à court terme		
Espèces	13 278 \$	— \$
Débiteurs	154 453	134 835
Impôts sur le bénéfice	4 256	10 984
Contenu audiovisuel	118 226	101 195
Frais payés d'avance	1 683	2 291
	291 896	249 305
Actif à long terme		
Contenu audiovisuel	50 702	82 517
Placements	12 881	12 724
Immobilisations corporelles	132 141	147 397
Actifs incorporels	7 748	8 934
Actifs liés au droit d'utilisation	6 306	7 519
Écart d'acquisition	9 102	9 102
Actif au titre des prestations définies	48 888	50 550
Impôts différés	9 380	6 578
	277 148	325 321
Total de l'actif	569 044 \$	574 626 \$

GROUPE TVA INC.

Bilans consolidés (suite)

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire	– \$	3 667 \$
Créditeurs, charges à payer et provisions	155 441	145 454
Droits de contenu à payer	30 303	28 835
Revenus reportés	8 032	8 142
Impôts sur le bénéfice	1 688	653
Tranche à court terme des obligations locatives	1 962	2 515
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	–	33 976
	197 426	223 242
Passif à long terme		
Obligations locatives	5 267	6 180
Autres éléments de passif	7 695	6 900
Impôts différés	6 344	1 030
	19 306	14 110
Capitaux propres		
Capital-actions	207 280	207 280
Surplus d'apport	581	581
Bénéfices non répartis	77 363	62 576
Cumul des autres éléments du résultat global	67 088	66 837
Capitaux propres	352 312	337 274
Total du passif et des capitaux propres	569 044 \$	574 626 \$

GROUPE TVA INC.

Information sectorielle

(non auditée)

(en milliers de dollars canadiens)

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc.
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels** inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« services d'accessibilité média ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines** comprend les activités d'édition de magazines ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise, entre autres, des sociétés du groupe Incendo et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

GROUPE TVA INC.

Information sectorielle (suite)

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Revenus				
Télédiffusion	162 696 \$	123 899 \$	460 905 \$	437 863 \$
Services cinématographiques et audiovisuels	14 804	14 365	54 838	66 894
Magazines	8 070	8 609	29 949	33 286
Production et distribution	3 406	4 361	9 331	10 706
Éléments intersectoriels	(3 433)	(4 533)	(14 205)	(16 520)
	185 543 \$	146 701 \$	540 818 \$	532 229 \$
BAIIA ajusté ⁽¹⁾ (BAIIA ajusté négatif)				
Télédiffusion	53 798	3 437	53 287	(678)
Services cinématographiques et audiovisuels	3 721	1 703	7 412	13 018
Magazines	603	1 294	1 777	1 610
Production et distribution	(8 289)	(375)	(11 622)	(1 602)
Éléments intersectoriels	257	(1 028)	(1 004)	(1 227)
	50 090	5 031	49 850	11 121
Amortissement	6 784	5 563	21 987	22 514
(Revenus) frais financiers	(9)	1 117	1 656	4 801
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	825	242	6 804	7 601
Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et part du bénéfice dans des sociétés associées	42 490 \$	(1 891) \$	19 403 \$	(23 795) \$

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté est défini comme le bénéfice (la perte) net(te) avant l'amortissement, les (revenus) frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.